

AU SERVICE DES TERRITOIRES EN TRANSITION



alterre
bourgogne
franche-comté

BILAN 2024 & PERSPECTIVES 2025

SOMMAIRE

LE MESSAGE DU PRÉSIDENT	2
PRÉSENTATION DE L'AGENCE	3
OBSERVATION	4
APPUI AUX TERRITOIRES & ANIMATION DE RÉSEAUX	11
DÉBATS & RÉFLEXIONS	20
VIE ASSOCIATIVE	24

LE MESSAGE DU PRÉSIDENT

Engager, connecter, innover : ensemble pour des territoires durables.

Alors que l'urgence écologique se conjugue à des mutations sociales et économiques majeures, le rôle d'Alterre Bourgogne-Franche-Comté est plus que jamais d'accompagner un développement soutenable, ancré dans les réalités locales et porté par une dynamique collective. Notre mission d'agence pour l'environnement et le développement soutenable s'est révélée majeure pour accompagner, éclairer et relier les acteurs du territoire dans leurs démarches de transition.

Depuis toujours, notre action s'articule autour de quatre piliers essentiels : améliorer la connaissance, construire une culture commune, favoriser la mise en pratique du développement soutenable et anticiper les enjeux de demain. Ces principes ont guidé l'ensemble de nos initiatives, de l'observation à l'innovation, en passant par l'animation territoriale et la transmission d'informations. En 2024, Alterre s'est imposée comme une plateforme incontournable pour fédérer les énergies et faciliter la transition écologique, en croisant systématiquement les dimensions environnementales, sociales et économiques.

L'année 2024 a été marquée par des avancées significatives dans nos missions d'observation. L'Observatoire des déchets et de l'économie circulaire (ODEC BFC) a renforcé son rôle de référence régionale, au service des collectivités. L'enquête sur la collecte des déchets ménagers a non seulement permis d'alimenter les politiques publiques mais aussi d'avoir une vision d'ensemble des acteurs de la région via SINOE, l'outil national de suivi. Ces données, valorisées dans nos publications, éclairent les décideurs et soutiennent l'élaboration de stratégies durables.

Parallèlement, l'Observatoire régional et territorial énergie-climat-air (ORECA) a poursuivi sa mission de diffusion des connaissances, en produisant des synthèses pédagogiques sur les énergies renouvelables, en

animant des rencontres et en enrichissant ses ressources d'outils innovants sur la séquestration du carbone. Ces travaux ont permis d'inspirer, d'informer et de donner aux territoires les moyens de s'emparer pleinement de leur transition énergétique.

Afin de mener à bien les missions de notre agence, il est souvent nécessaire de renforcer ou même de créer du lien entre les différents acteurs pour construire des solutions.

Face aux défis complexes de la précarité énergétique, Alterre a su favoriser la rencontre entre acteurs issus d'univers variés : action sociale, transition énergétique, aménagement du territoire... Les groupes de travail sur l'auto-réhabilitation accompagnée ont démontré combien le partage d'expériences et le croisement de regards sont essentiels pour bâtir des réponses adaptées et durables.

Autre projet qui touche les citoyens directement dans leur quotidien : le programme Tims, dédié à la mobilité durable et inclusive, incarne également cette capacité à créer du lien entre acteurs, territoires et projets. Grâce à un accompagnement technique et stratégique, six projets locaux ont été soutenus en Bourgogne-Franche-Comté, déployant des solutions concrètes pour réduire la précarité-mobilité et favoriser une mobilité pour tous, sobre et solidaire.

Notre engagement auprès des territoires en transition s'est traduit par une intensification de notre appui technique et de notre capacité à animer des réseaux dynamiques. Le Réseau Bocag'Haies, par exemple, a consolidé son rôle de plateforme régionale, en co-animant le Pacte en faveur de la haie et en produisant des outils pratiques pour les porteurs de projets. Les journées d'échanges ont permis de partager les savoir-faire autour des sols, des essences végétales et de l'adaptation au changement climatique, et la préservation de la biodiversité.

Alterre s'est aussi pleinement investie sur l'enjeu majeur de l'adaptation

ALTERRE, L'AGENCE AU SERVICE DES ACTEURS DE LA TRANSITION DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Avec 30 ans d'expérience - depuis la création à l'origine de l'Observatoire de l'environnement de Bourgogne, jusqu'à devenir l'Agence régionale pour l'environnement et le développement soutenable - Alterre a acquis et développé les qualités nécessaires pour accompagner au mieux les territoires et les acteurs bourguignons-franc-comtois.

Alterre est une association loi 1901, déployée et reconnue sur l'ensemble de la Bourgogne-Franche-Comté, venant en appui à ses partenaires institutionnels.

Alterre, c'est aussi...

Un lieu de rencontres et d'échanges, avec une gouvernance partagée.

Un ancrage territorial pour répondre au plus près aux besoins de chacun, tout en intégrant l'échelle régionale.

Un positionnement de facilitateur, qui permet la montée en autonomie des acteurs pour conduire leurs transitions.

Un historique et une expérience permettant de travailler en transversalité sur les différentes thématiques liées aux transitions.

Une vraie capacité d'ouverture vers l'extérieur, qui permet l'innovation, l'expérimentation et la mise en lumière de thèmes émergents.

Une mise en visibilité des expériences des territoires de Bourgogne-Franche-Comté.

Une souplesse démontrée avec une capacité d'adaptation et de réactivité.

Une veille et une exploration des thématiques, ainsi que des enjeux émergents des transitions.

climatique. Aux côtés de ses partenaires du GRACC, l'agence a animé des journées régionales, accompagné le lancement d'un Appel à manifestation d'intérêt pour structurer les démarches d'adaptation, et conçu une boîte à outils régionale. Grâce à l'outil pédagogique ClimaSTORY®, nous avons sensibilisé élus et citoyens aux impacts du changement climatique, en nous appuyant sur des supports adaptés aux réalités régionales.

L'innovation est l'une des signatures d'Alterre. En 2024, notre capacité à explorer de nouveaux champs d'action s'est notamment exprimée à travers le réseau CapTer et le dispositif « L'eau d'ici ». Ce programme novateur propose d'anticiper les problèmes de qualité de l'eau en agissant dès l'amont par le dialogue territorial. Les Ateliers de l'eau, les cafés CapTer et la valorisation des acteurs locaux ont permis de construire une approche transversale, articulant eau et alimentation.

En santé environnementale, notre engagement s'est renforcé autour de l'approche « Une seule santé », au croisement de la santé humaine, animale et des écosystèmes. En partenariat avec Promotion santé et la GRAINE BFC, nous avons enrichi le portail AGIR pour la santé du vivant en BFC et animé des comités de projets pour encourager l'innovation territoriale sur des thématiques comme l'urbanisme favorable à la santé.

Alterre est reconnue pour son rôle de veille, d'exploration et d'animation du débat. Cette capacité à identifier les tendances émergentes, à interroger nos pratiques et à proposer des voies nouvelles est au cœur de notre ADN. Tout au long de 2024, nous avons soutenu la réflexion collective sur les enjeux futurs des transitions, en associant les acteurs du territoire aux débats, aux expérimentations et aux dynamiques de construction de solutions.

Autre exemple, les journées Alterre = un rendez-vous unique pour repenser les transitions socio-écologiques. Temps d'échanges, de débats et de découverte grâce à des experts et témoins inspirants. Cette année, nous avons exploré le rôle des arts comme moteur d'innovation sociale et écologique. Parce que la transition passe aussi par la beauté,

l'émerveillement et le plaisir, elle doit ouvrir le dialogue à de nouveaux publics.

À travers toutes ces actions, Alterre démontre que la transition écologique et solidaire ne se décrète pas : elle se construit, pas à pas, en associant les compétences, en partageant les expériences, en renforçant la confiance et en innovant ensemble.

Vers 2025 : renforcer l'impact, élargir la mobilisation

Pour 2025, Alterre Bourgogne-Franche-Comté est plus que jamais déterminée à poursuivre son action au service des territoires et des acteurs régionaux. Notre ambition est claire : **renforcer notre impact**, en développant des outils encore plus accessibles et opérationnels, **élargir la mobilisation**, en tissant des liens toujours plus étroits entre les sphères publiques, privées et associatives, et **continuer à anticiper**, en investissant les thématiques émergentes. La réflexion sur le projet associatif entamée avec l'ensemble des membres du conseil d'administration et des cofinanciers s'inscrit dans ce sens et dessinera, je n'en doute pas, les contours d'une action renforcée de notre agence.

Nous savons que les défis sont immenses, mais nous savons aussi que chaque territoire, chaque acteur, chaque initiative porte une part de la solution. Ensemble, en conjuguant nos forces et nos talents, nous pouvons accélérer la transition vers un avenir plus soutenable, plus équitable et plus désirable.

Je voudrais terminer ces mots avec quelques remerciements : à Jean-Patrick Masson d'abord, qui a présidé l'association depuis 2006 et qui a assuré ses fonctions jusqu'en décembre 2024, au conseil d'administration pour sa confiance et à l'ensemble des salariés d'Alterre dont l'engagement n'est plus à démontrer. Alterre continuera d'être à vos côtés pour vous accompagner avec rigueur, engagement et enthousiasme.

Jean-Marc Réty
Président d'Alterre Bourgogne-Franche-Comté



OBSERVATION

Depuis son origine, Alterre investit le champ de l'observation pour apporter les éléments de connaissance nécessaires à l'action et à son évaluation, et identifier les enjeux émergents. Dans le cadre d'observatoires ou d'études ponctuelles, Alterre se mobilise toujours en partenariat avec les acteurs régionaux compétents et travaille à imprimer la transversalité entre thématiques pour insuffler une démarche plus globale et coordonnée.

L'OBSERVATOIRE DES DÉCHETS ET DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DE BOURGOGNE- FRANCHE-COMTÉ (ODEC)

Dans le cadre de ses missions d'étude et de suivi des gisements de déchets de la région, l'ODEC a mené en 2024, l'enquête sur la collecte des déchets ménagers et assimilés (DMA) auprès des collectivités. En cette année d'enquête nationale obligatoire, les résultats étaient particulièrement attendus afin d'assister les décisions en matière de pilotage des politiques publiques et de répondre aux enjeux de reporting des données aux niveaux national et européen. L'observatoire s'est attaché à améliorer l'expérience utilisateurs et accompagner les collectivités dans leur saisie pour assurer le bon déroulement de l'enquête.

En 2025, l'observatoire vise à consolider son positionnement en tant qu'acteur clé sur les enjeux des déchets et de l'économie circulaire, tout en affirmant son rôle d'accompagnateur et d'intermédiaire pour les enquêtes liées à ces thématiques.

Par ailleurs, avec l'arrivée de SINOE V3 (l'outil national de l'ADEME pour le suivi des déchets), l'objectif est également de revoir et consolider le système d'observation, tout en s'adaptant aux évolutions.

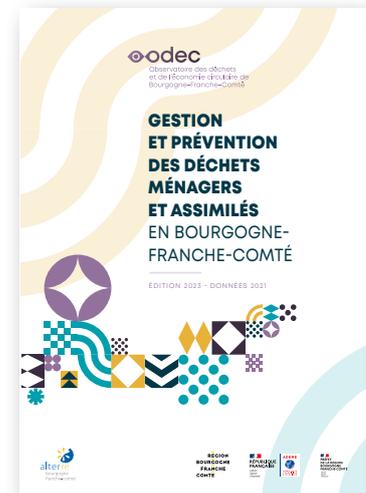
Site de l'ODEC BFC : <https://odec-bfc.fr>

LE PROJET DATA BFC ET L'ENQUÊTE DMA 2024

L'enquête sur la collecte des déchets ménagers et assimilés (DMA) auprès des collectivités a été une priorité pour l'observatoire afin de répondre aux besoins de suivi régional et de reporting national et européen. Afin de faciliter le déroulement de l'enquête et d'obtenir des résultats pour l'intégralité des collectivités à compétence collecte, des modifications ont été apportées à l'outil d'enquête pour améliorer l'expérience utilisateur en s'appuyant sur les retours d'expériences ainsi que sur les enseignements de la première campagne. Après un travail sur les données, les résultats ont été reportés sur SINOE, l'outil national de l'ADEME pour le suivi des déchets. L'enquête a été clôturée en janvier 2025 avec des résultats pour l'ensemble des acteurs de la région.

L'ODEC utilise l'outil Data BFC développé par l'ARNIA (agence régionale de numérique et de l'intelligence artificielle) pour son site internet et pour l'enquête. Le site capitalise les travaux de l'observatoire (publications, tableaux de

bords et analyses). À terme, l'objectif est de poursuivre l'alimentation du site en données afin que les utilisateurs puissent générer leurs propres cartes et graphiques, et éventuellement développer leur propre tableau de bord à l'aide de l'outil de data-visualisation.



EN 2025

En 2025, la version 3 de SINOE (l'outil national de l'ADEME pour le suivi des déchets), sera développée et déployée. Ce nouvel outil entraînera une modification du système d'enquête sur les déchets, avec notamment l'annualisation des enquêtes obligatoires sur la collecte et le traitement des DMA, ainsi que la fusion de la matrice des coûts avec l'enquête collecte. L'observatoire devra ainsi suivre ces évolutions, s'approprier le nouvel outil, préparer l'accompagnement des participants aux enquêtes et adapter ses propres outils à ce nouveau système.

PUBLICATION : ZOOM SUR LES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (DMA) EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

En 2024, après un travail important de contrôle lors de la saisie des données sur SINOE, l'ODEC a analysé et valorisé les données de l'enquête DMA 2023 (données 2022). Les résultats de ces analyses ont donné lieu à une publication synthétique portant sur la collecte, le traitement et la valorisation des flux DMA par le service public de gestion des déchets (SPGD). Les résultats sont analysés au regard des objectifs régionaux et nationaux de réduction des déchets ménagers et assimilés. La publication est téléchargeable sur les sites d'Alterre et de l'ODEC.



L'EXPERTISE DE DONNÉES SUR LES INSTALLATIONS DE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES ET ASSIMILÉES

En 2024, l'ODEC a analysé et valorisé les données de l'enquête «Traitement 2023» de l'ADEME, portant sur l'année 2022. Cette publication s'intéresse aux installations de traitement des déchets ménagers et assimilés, ainsi qu'aux centres de tri des déchets issus des activités économiques. Elle offre une vision globale des infrastructures régionales, de leurs capacités et de l'évolution des flux entrants et sortants, en fonction du type de déchets et de leur mode de traitement. Dans le cadre d'une enquête traitement sur les données 2023, l'ODEC a renseigné les données des unités d'incinération des ordures ménagères (UIOM), des installations de stockage de déchets non dangereux (ISDND) et des unités de tri-mécano biologiques (TMB) en s'appuyant sur d'autres bases de données, les rapports d'activités et des échanges avec les exploitants.

EN 2025

En 2025, l'observatoire accompagnera Ecogeos, le bureau d'étude retenu par l'ADEME pour l'enquête «Traitement» désormais annualisée. Pour ce faire, l'ODEC a identifié le périmètre des installations à enquêter en partenariat avec l'ADEME Bourgogne-Franche-Comté et la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL). Plusieurs sources de données ont été utilisées : la base de données SINOE, l'enquête sur les installations de traitement des ordures ménagères (ITOM), le Registre français des émissions polluantes (IREP), Géorisques - le site de référence sur les risques majeurs naturels et technologiques, les agréments sur les arrêtés préfectoraux.

LE SUIVI DES FILIÈRES À RESPONSABILITÉ ÉLARGIE DES PRODUCTEURS (REP)



Depuis 2019, Alterre met à jour le suivi des filières à responsabilité élargie des producteurs (REP) en région, en élargissant progressivement son périmètre, avec le soutien de Rudologia et des éco-organismes. La collecte des données repose sur la matrice définie par Rudologia, les sollicitations directes, les rapports annuels de certains éco-organismes et les open data disponibles. Un historique des données régionales de 2015 à 2023 a été établi, permettant de mettre en avant les tendances sur la collecte et les quantités traitées selon les différentes filières. Il permet également de faire le point sur les nouvelles filières REP et les acteurs émergents, tout en expliquant certaines variations atypiques.

EN 2025

En 2025, compte tenu de l'arrêté du 8 octobre 2024 modifiant l'arrêté du 12 décembre 2022 relatif aux données des filières à responsabilité élargie des producteurs, les modalités de fournitures des données devraient évoluer. L'Observatoire effectuera une veille sur l'évolution de la législation, ainsi que sur l'évolution des différentes filières, cahiers des charges et acteurs.

SUIVI DES INDICATEURS DU SRADDET ET DU PRPGD

Compris comme un volet du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET), le Plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD) est un document qui coordonne, au niveau régional, les actions mises en œuvre par l'ensemble des acteurs dans la gestion et prévention des déchets. L'ODEC suit les objectifs et un volet d'indicateurs fixés par le PRPGD en matière de prévention, recyclage et valorisation, aux horizons 2025 et 2031.

EN 2025

En mars 2025, l'ODEC a présenté un ensemble d'indicateurs de suivi concernant les données (2022-2023) sur les DMA, les installations de traitement, les REP et les actions de préventions dans la commission consultative de suivi du plan déchets organisée par la Région. L'observatoire poursuivra également la mise à jour des indicateurs avec les dernières données disponibles au cours de 2025.

LE RÉEMPLOI SOLIDAIRE EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ EN 2024

Les actions dites de prévention sont au cœur de l'économie circulaire. La hiérarchie de traitement des déchets et l'article L. 541-1 II du Code de l'environnement préconisent une priorité pour la réduction des déchets, soit par la prévention à proprement parler (c'est-à-dire éviter les déchets) ou, ensuite, par le réemploi (c'est-à-dire, un objet qui ne se transforme pas en déchet). Quantifier les actions entreprises dans ces niveaux prioritaires de la hiérarchie des déchets est une tâche complexe, dont la mesure de référence (le tonnage) s'avère souvent insuffisante pour rendre compte de ces actions. Le réemploi implique également d'autres acteurs, au-delà des collectivités à compétence collecte, notamment des structures de l'économie sociale et solidaire (ESS), élargissant ainsi le périmètre d'observation.

En 2024, l'ODEC s'est saisi de cette question (la connaissance sur le réemploi en Bourgogne-Franche-Comté) en adoptant une approche plus qualitative. Pour ce faire, l'observatoire est allé à la rencontre de plusieurs acteurs du réemploi afin d'identifier les défis, les leviers et les meilleures pratiques dans la région. Les échanges avec l'association régionale des acteurs du réemploi de Bourgogne-Franche-Comté (ARAR BFC), PREVAL Haut-Doubs, le réseau CESAR 58 et le réseau des ressourceries Sud-Bourgogne sont venus alimenter des fiches retour d'expérience et le Repères flash « Réemploi : la bonne occasion d'être solidaire » publié sur les sites d'Alterre et de l'ODEC.



La Recyclerie, dans la déchèterie de La Charité-sur-Loire, acteurs du réseau César 58.

PARTICIPATION À DES ÉVÉNEMENTS EN 2024

ET AUSSI...

Afin de mieux faire connaître l'Observatoire, de renforcer les liens avec les acteurs du secteur des déchets (territoires et partenaires) et de mieux comprendre l'écosystème régional, l'équipe de l'ODEC s'est rendue à plusieurs rencontres :

- Speedmeeting « filières REP » (journée de rencontre entre collectivités et éco-organismes), organisé à Dijon (Côte d'Or) le 28 mars 2024 par Rudologia
- Journée échanges et retours d'expériences sur le thème de la communication pour la réduction des déchets verts, organisée à Sennecey-le-Grand (Saône-et-Loire) le 11 juin 2024 par l'ASCOMADE.
- Journée un écosystème régional favorable à la prévention et au réemploi des déchets des secteurs du BTP organisée à Dijon (Côte-d'Or), le 22 octobre 2024 par la région Bourgogne-Franche-Comté.

L'OBSERVATOIRE RÉGIONAL ET TERRITORIAL ÉNERGIE CLIMAT AIR

Piloté par la Région, l'ADEME et la DREAL, coordonné par Alterre en partenariat avec Atmo Bourgogne-Franche-Comté et appuyé par le Laboratoire ThéMA de l'Université de Franche-Comté, l'Observatoire est au service des territoires pour leur apporter des éléments de connaissance, une meilleure compréhension des enjeux et un lieu d'échanges d'expériences. L'année 2024 a poursuivi la production de ressources s'adressant à des publics aussi bien avertis que non-experts : bilan d'analyse détaillé des énergies renouvelables, actualisation des chiffres clés sur les pages internet, mise à jour de vidéos grand public « 3 mn pour comprendre », rencontres avec l'intervention d'experts et le témoignage de territoires. De nouvelles ressources sont aussi développées : outil de capitalisation des connaissances sur la séquestration du carbone dans les milieux, infographies... L'animation de l'ORECA par l'agence, fait naître une mutualisation des expériences et une dynamique d'acteurs permettant l'appropriation et le bon usage des données disponibles.

Site ORECA : www.oreca-bfc.fr

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : DES RESSOURCES POUR S'INFORMER ET S'INSPIRER

Une synthèse sur la production d'énergies renouvelables est parue début octobre pour présenter les résultats détaillés par filière, l'évolution depuis 2009, la situation au regard des objectifs nationaux et régionaux. Une cartographie de la répartition territoriale des productions est disponible. Le document se veut visuel et pédagogique, il est téléchargeable sur le site de l'ORECA.

L'ORECA a également participé à l'organisation de la journée régionale des ENR du 10 décembre aux côtés du Conseil régional et de l'ADEME.



LES SUPPORTS ET REPLAYS SONT DISPONIBLES SUR LE SITE DE L'ORECA

La collection de fiches sur l'éclairage public s'est vue enrichie de nouvelles expériences sur le site de l'ORECA :

- **Un ciel étoilé pour le Doubs Horloger** : l'action menée par le Parc Naturel Régional du Doubs Horloger, en faveur de l'extinction de l'éclairage public pour lutter contre la pollution lumineuse.
- **Un éclairage optimisé et respectueux de la biodiversité à Saint-Fargeau** : double démarche menée : économie d'énergies liés aux LED et à la baisse d'intensité, diagnostic pour limiter la pollution lumineuse à proximité d'un site Natura 2000.
- **Le renouvellement de la charte « Eclairons juste le Jura »** piloté par le SIDEC du Jura (Syndicat mixte d'énergies, d'équipements et de e-communication).



PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE DES MÉNAGES : CROISER LES ENJEUX ET LES ACTEURS

La précarité énergétique, qu'elle soit liée au logement ou aux déplacements, se situe au croisement d'enjeux environnementaux, sanitaires et socio-économiques. La lutte contre ce phénomène sollicite, ainsi, de nombreuses politiques sectorielles : action sociale, santé, logement, transition énergétique, transports, aménagement du territoire et urbanisme.

La mise en place de réponses demande de créer du lien entre des services et des structures d'horizons très divers : collectivités territoriales, services de l'État, organismes sociaux publics et privés, associations, fournisseurs d'énergie, financeurs privés, entreprises. Or, les différents acteurs territoriaux qui interviennent se connaissent souvent trop peu, ce qui nuit à une bonne coordination et une pérennisation des actions, ainsi qu'à un maillage suffisant sur le territoire.

C'est en partant de ce constat que l'ORECA a organisé à 3 reprises un groupe de travail multi-acteurs autour d'un sujet plébiscité par eux : l'auto-réhabilitation accompagnée (ARA) et les chantiers participatifs permettant de partager des retours d'expériences inspirants, le regard d'experts ou de facilitateurs selon les freins à lever :

- **Regard de l'experte Aurore Dudka de l'Université de Trento** : différentes approches dans l'auto-réhabilitation accompagnée, potentiels de développement de ces pratiques et retours d'expériences les plus avancés, principaux points de vigilance

- **Retour d'expérience de la SCIC L'Arban dans la Creuse** : société coopérative créée pour répondre à des problèmes de logements et de redynamisation des centres-bourgs dans un territoire très rural, autour de 3 axes : l'urbanisme rural, une foncière solidaire et l'auto-réhabilitation accompagnée.

- **Retour d'expérience du fonds solidaire Travaux suspendus en Rhône-Alpes** : association et fonds de dotation issus de la coopérative d'activités et d'emploi Cabestan, regroupant 300 artisans entrepreneurs du bâtiment engagés dans un processus collectif et des valeurs comme l'écoconstruction et l'ARA.

- **Retour d'expérience : le programme « 1 Digne toit » du Secours catholique de la Nièvre** : un réseau de bénévoles a été mis en place pour jouer le rôle de tiers de confiance accompagnant entre les ménages et l'ensemble des intervenants dans le projet de rénovation du logement (opérateurs, artisans, organismes publics et privés).

- **Retour d'expérience : le réseau éco-habitat (60)** : une méthode de recherche des aides financières auprès des associations caritatives, des fondations et entreprises et de divers partenaires, permet de réduire considérablement le reste à charge pour les ménages.

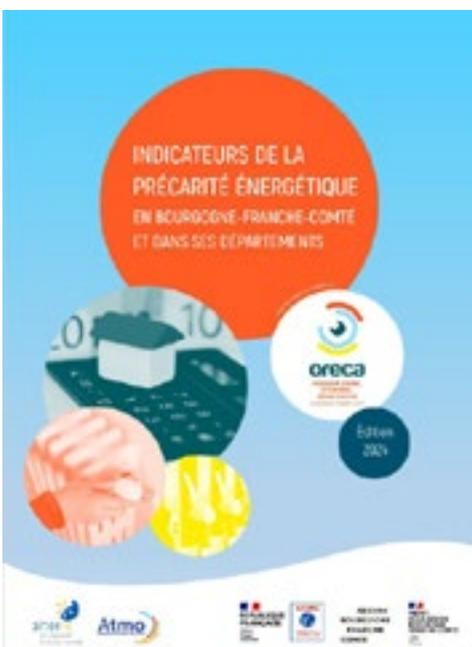
- **Eclairage d'expert** : la position de l'ANAH et le dispositif de soutien.

Les supports et les replays sont disponibles sur le site de l'ORECA.

EN 2025

Cette dynamique collective autour de l'ARA se poursuit par le lancement du projet La fruitière constructive dans le Jura qui a été lauréat de l'Appel à expérimenter Coop'Réno de l'ADEME en 2024 et est également soutenu par le SGAR.

Porté par l'AJENA, en partenariat avec Alterre et la chercheuse Aurore Dudka, le projet vise à mettre en place un écosystème coopératif réunissant des artisans, des architectes, des associations et des collectivités locales pour favoriser une approche de l'auto-rénovation respectueuse de l'environnement et accessible à tous, en particulier aux publics en précarité énergétique. Des enseignements pourront être tirés de cette expérimentation dans l'objectif d'étendre le modèle à d'autres territoires de Bourgogne-Franche-Comté.



MISE À JOUR DES INDICATEURS DE PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Alterre a mis à jour et complété les indicateurs de la précarité énergétique à l'échelle de la région et de ses départements dans une publication de 38 pages qui caractérise et analyse la précarité énergétique des ménages en Bourgogne-Franche-Comté, tant en matière de logement que de mobilité.

La première partie, dédiée au logement, met en lumière la répartition géographique des ménages concernés, le lien avec la pauvreté monétaire et la hausse des prix des énergies, ainsi que les caractéristiques du parc de logements. Elle souligne l'importance des dispositifs d'aides pour poursuivre la dynamique de rénovation.

La seconde partie examine la dimension liée à la mobilité et met en avant les difficultés rencontrées par les ménages dans les zones périurbaines et rurales isolées, où l'éloignement des commerces et services, ainsi que la forte proportion de navetteurs, génèrent une dépendance accrue à la voiture et une vulnérabilité accrue par la hausse des prix des carburants. Elle aborde la nécessité de programmes en faveur d'une mobilité durable et inclusive.

SÉQUESTRATION DU CARBONE DANS LES TERRITOIRES : UN OUTIL POUR CAPITALISER LES CONNAISSANCES

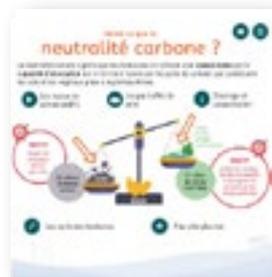
Les dernières études montrent que le bilan net des absorptions de CO² par les sols et les forêts s'est nettement amoindri sur le territoire régional depuis 2015. Le stock de carbone en place est toujours là, mais il ne « grossit » plus autant qu'auparavant, lié principalement aux impacts du changement climatique sur la forêt.

La séquestration du carbone par les différents écosystèmes est un élément majeur pour atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050. Il est ainsi important de rendre accessible les connaissances sur ce sujet, qui fait l'objet de nombreux travaux de recherche.

C'est pourquoi l'ORECA a construit un espace de capitalisation des connaissances, notamment celles permettant de mieux cerner les enjeux propres à la Bourgogne-Franche-Comté. Un groupe de travail constitué d'experts et de collectivités s'est réuni à deux reprises pour discuter de la structuration de l'outil et de son contenu. Il est désormais en ligne depuis le site de l'ORECA.

EN 2025

Ces travaux se poursuivent avec l'amélioration de l'outil, deux nouvelles rencontres du groupe d'experts pour intégrer une hiérarchisation des impacts des leviers et des retours d'expériences.



LA RENCONTRE ANNUELLE DE L'ORECA : POINT SUR LA PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE ET L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Fin 2023, Christophe Bechu, alors Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, annonçait la territorialisation de la planification écologique. Lors de la rencontre annuelle en octobre 2024, l'ORECA et la DREAL ont souhaité expliquer, les travaux menés par l'Etat en région dans ce cadre, et faire le lien avec l'adaptation au changement climatique dans les territoires.

Cette journée a aussi été l'occasion de revenir sur les travaux menés par l'Observatoire. Les utilisateurs ont pu échanger en petits groupes sur les données et outils de la plateforme OPTeER de l'Observatoire, utiles pour le diagnostic, l'analyse des dynamiques et le suivi des objectifs dans les territoires. Des ateliers ont aussi permis de mieux appréhender les enjeux de la qualité de l'air intérieur, de découvrir et critiquer une première version de l'outil "la Séquestration du carbone dans les territoires de BFC".

L'ensemble des supports et ressources présentés sont consultables sur le site de l'ORECA.



Crédit photo : Jean-Philippe Harand

EN 2025

L'ORECA produira un Bilan Energie Climat Air présentant les dernières données de référence en Bourgogne-Franche-Comté en lien avec la planification écologique.



APPUI AUX TERRITOIRES & ANIMATION DE RÉSEAUX

La mise en oeuvre des transitions vers un développement plus soutenable et désirable se fait depuis le terrain, dans et par les territoires. Elles sont souvent initiées ou soutenues par les collectivités locales et leurs groupements, avec un enjeu fort de mobilisation des différents acteurs socio-économiques et associatifs de ces bassins de vie. Mais la mise en place des solutions propres et adéquates aux enjeux locaux n'est pas toujours aisée. Pour faciliter et accélérer le passage à l'action, Alterre est présente pour apporter aux acteurs des territoires en transition, des lieux d'échanges, de partages, d'orientations, des ressources, des expérimentations et de la méthode.



LE RÉSEAU BOCAG'HAIES ET LE PACTE EN FAVEUR DE LA HAIE

Le Réseau Bocag'Haies de Bourgogne-Franche-Comté, animé par Alterre depuis 17 ans, est une plateforme régionale d'échanges d'expériences et de mutualisation des connaissances sur l'arbre et la haie champêtre, et sur les réseaux agroforestiers. Il a pour objectifs de contribuer à maintenir, restaurer et valoriser le maillage bocager, d'appuyer les politiques publiques (état et établissements publics, région, départements) en faveur des haies et de la trame bocagère et agroforestière.

Depuis 2024, la DRAAF a mandaté Alterre pour co-animer le Pacte en faveur de la haie avec l'Afac BFC (aujourd'hui Réseau haies BFC).



formation 1^{er} octobre credit PLair

AMÉLIORER LES CONNAISSANCES

Alterre anime, avec France Nature Environnement (FNE) Bourgogne-Franche-Comté, une étude régionale sur la régénération naturelle assistée (RNA) : une dizaine de structures de la région assurent un suivi annuel de sites, afin de construire un référentiel des résultats de cette technique dans différents contextes. Alterre facilite les échanges d'informations.

Par ailleurs, Alterre a commandité et accompagné une étude auprès d'étudiants de l'Institut Agro Dijon sur la réglementation de la gestion durable des haies et de sa perception par les agriculteurs, disponible en ligne.

PARTAGER ET FACILITER LA MONTÉE EN COMPÉTENCE DES ACTEURS

En 2024, deux journées ont été réalisées dans le cadre du Pacte en faveur de la haie :

- l'une a été une journée de montée en compétences avec pour thématique "La connaissance des sols et des essences", avec une visite de deux exploitations jurassiennes pour échanger sur les techniques de plantation et partager les critères de reconnaissance de la végétation hivernale (26 novembre, à Dampierre, Monteplain et Orchamps dans le Jura)

- l'autre a été une journée d'échange ou les résultats d'une recherche expérimentale sur les limites à la mise en place des habitats semi-naturels dans les paysages agricoles ont été abordé, tout comme l'adaptation des essences aux changements climatiques, puis

une visite du pôle agroforestier des Pépinières Naudet a clos cette journée (19 décembre, à Leuglay en Côte d'Or). Alterre a aussi contribué à l'organisation d'une formation à l'instruction des dossiers du Pacte en faveur de la haie à destination des DDT le 1er octobre à Montmorot.

L'organisation d'une visioconférence le 15 novembre a permis aux Correspondants Bocag'haies, qui accompagnent le dispositif du Conseil régional "Bocage et paysages", de mieux connaître les évolutions et les facteurs de réussite du dispositif.



formation 26 nov credit PLair

APPUYER LES POLITIQUES PUBLIQUES ET L'ARTICULATION DES ACTEURS

Dans le cadre de l'animation du Pacte en faveur de la haie, Alterre a produit des outils pour faciliter la réalisation des dossiers par les structures de terrain : calculateur de financement, trame de diagnostic, caractéristiques des espèces éligibles, groupe de travail pour concevoir une "visite conseil à la gestion" type, mise en place d'une foire aux questions concernant les modalités du dispositif pour les structures de terrain, conception d'un espace web et diffusion des contacts par territoire.

Les documents d'urbanisme sont des outils de protection de la haie. Alterre a regroupé dans une grille les différentes possibilités offertes par ces outils.

Le guide des financements à la plantation et à la gestion, toujours disponible et actualisé suite à une réunion d'interconnaissance des dispositifs avec différents acteurs financiers.

Alterre participe au développement de Réseau Haies BFC, via les groupes de travail et les échanges.



Journée Leuglay crédit M.Nameche

UN PACTE POUR LA HAIE

avec la participation de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Bourgogne-Franche-Comté



à retrouver en podcast sur le site

EN 2025

- Poursuite de l'animation régionale du Pacte en faveur de la haie
- Organisation de la Journée régionale des filières de valorisation de la haie
- Un Repères flash sur les 20 ans des dispositifs d'aide à la plantation en Bourgogne-Franche-Comté
- Organisation de Cafés Bocag'haies
- Stage "Haies et territoires : comment les collectivités peuvent-elles s'emparer des services rendus par les haies ?"

ANIMATION DU GROUPE RÉGIONAL ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE (GRACC)

Lancé officiellement en juillet 2022, le GRACC a pour objectifs de sensibiliser et accompagner les territoires pour trouver des solutions concrètes de lutte contre les effets du changement climatique. Aux côtés de 9 partenaires régionaux¹, Alterre

porte des actions visant à illustrer les enjeux du changement climatique en Bourgogne-Franche-Comté et à valoriser les solutions d'adaptation mises en œuvre dans la région.

¹ADEME, Région Bourgogne-Franche-Comté, DREAL, DRAAF, Agence régionale de santé, Office français de la Biodiversité, Agences de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, Loire-Bretagne et Seine-Normandie

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'adaptation au changement climatique est une priorité partagée des partenaires régionaux engagés dans les transitions environnementales. Forte de son expertise à la croisée de différentes thématiques (eau, air, climat...), Alterre est idéalement placée pour mener des études, partager les connaissances avec les acteurs régionaux et appuyer l'animation des territoires sur ce sujet. Ainsi, Alterre intervient à différentes échelles pour sensibiliser aux impacts du changement climatique, valoriser les bonnes pratiques d'adaptation et faciliter le passage à l'action :

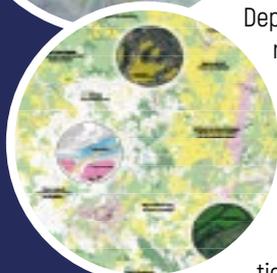
- au niveau national, via l'animation d'un groupe de travail thématique sur l'adaptation au sein du Réseau des Agences Régionales de l'Energie et de l'Environnement (RARE)

- au niveau régional, via la co-animation du Groupe régional adaptation au changement climatique (GRACC)

- au niveau infra-régional, via l'appui à certaines collectivités, y compris des départements, pour sensibiliser et accompagner les acteurs dans leur démarche d'adaptation.



ACC 12 Nov Credit @Robin Benevent



ClimaSTORY SIDEC Jura

MISE EN RÉSEAU ET APPUI AUX TERRITOIRES

L'année 2024 a été marquée par une volonté des partenaires du GRACC de renforcer la prise en main et la montée en compétence des territoires sur le sujet de l'adaptation, avec :

- Le lancement d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) dédié à l'adaptation en Bourgogne-Franche-Comté ; cet AMI vise à accompagner (à partir de 2025) une quinzaine de territoires de la région dans leurs démarches d'adaptation à travers la mise en œuvre de la démarche "TACCT" déployée par l'ADEME. Dans ce cadre, Alterre a appuyé le développement du cahier des charges à l'attention des territoires, en étroite collaboration avec l'ADEME Bourgogne-Franche-Comté et l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse qui financent ce dispositif.
- L'organisation d'une journée régionale dédiée à l'adaptation au changement climatique, dans le cadre des rencontres Territoire Engagé Transition Ecologique (TETE)

de l'ADEME. Cette journée, à destination des territoires, a permis de mobiliser une soixantaine de participants. Celle-ci avait pour objectifs de mettre en lumière les clés de réussite et les écueils à éviter dans le cadre de l'élaboration d'une démarche d'adaptation au changement climatique d'un territoire. Alterre a contribué à l'élaboration du programme et aux animations de cette journée, aux côtés de l'OFB. L'AMI "Adaptation au changement climatique en Bourgogne-Franche-Comté" a été lancé officiellement à cette occasion.

Dans l'objectif de mieux outiller et accompagner les territoires dans leurs démarches d'adaptation, Alterre a également élaboré une boîte à outils régionale dédiée. Ainsi, les ressources et outils disponibles en région pour accompagner les démarches d'adaptation des territoires ont été recensés et organisés au sein d'un unique outil en ligne, en cours de finalisation.

EN 2025

- Alterre sera en charge de l'animation collective des territoires engagés dans l'AMI Adaptation;
- La boîte à outils sera finalisée et opérationnelle durant le premier semestre 2025.

ANIMATION TERRITORIALE VIA CLIMASTORY®

Depuis 2022, Alterre propose des animations à l'aide de ClimaSTORY®, un outil pédagogique visant à sensibiliser les acteurs aux enjeux du changement climatique et aux leviers de l'adaptation dans les territoires. Afin de mieux répondre aux préoccupations des territoires et acteurs de la région, Alterre a mené un travail de territorialisation de l'outil, en adaptant le support de l'outil (sous forme de carte fictive) aux enjeux du changement climatique de la région Bourgogne-Franche-Comté.

En parallèle, deux webinaires de présentation de l'outil ont été organisés en juillet et septembre, dont le replay est disponible sur le site d'Alterre.

Des animations ont également été menées, notamment :

- auprès de territoires jurassiens afin de leur faire découvrir l'outil (en collaboration avec le SIDEC) ;
- dans la ville de Château-Chinon, dans le cadre de l'accompagnement proposé par le Département de la Nièvre et en articulation avec la démarche TACCT.

EN 2025

Des animations continueront à être proposées aux territoires, et l'articulation avec la démarche TACCT sera renforcée à travers le déploiement d'un module "cartes réelles de territoires".

PARTAGE DE CONNAISSANCES :

Un webinaire « À l'action » sur le thème de la biodiversité a été préparé en 2024 (et organisé en janvier 2025), afin de décloisonner les approches et mettre en avant des solutions d'adaptation portées par des acteurs en région. Ce webinaire a été l'occasion d'identifier les enjeux croisés biodiversité et changement climatique, tout en mettant en avant les solutions fondées sur la nature pour y répondre, grâce aux interventions de l'OFB, du Parc Naturel Régional du Haut-Jura et de la DREAL Bourgogne-Franche-Comté.

Par ailleurs, afin de nourrir les réflexions concernant la connaissance du changement climatique en région, Alterre a conduit une étude d'opportunité sur l'observation du changement climatique en Bourgogne-Franche-Comté. Cette étude visait d'une part à identifier les besoins des territoires en termes de données climatiques, et d'autre part à étudier différents scénarios de structuration de l'observation en région, en tenant compte des organisations existantes et des coûts humains et financiers.

EN 2025

Dans l'optique de renforcer les compétences des territoires sur l'adaptation, des webinaires seront proposés avec une entrée "présentations d'outils régionaux".

Une mise à jour des chiffres-clés du climat en Bourgogne-Franche-Comté (indicateurs climatiques et d'impacts climatiques) sera réalisée.



ClimaSTORY SIDEC Jura



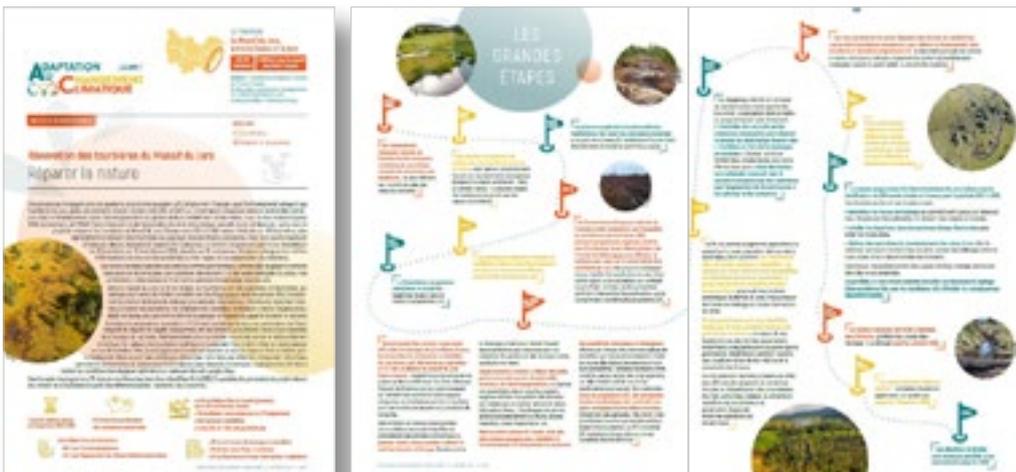
ClimaSTORY Chateau Chinon

LES FICHES RETOURS D'EXPERIENCES (REX)

Afin de porter à connaissance les bonnes pratiques en matière d'adaptation, Alterre a réalisé de nouvelles fiches REX afin de nourrir le portfolio de retours d'expériences. Synthétiques (format 4 pages), elles traitent de sujets variés, tels que le rafraîchissement urbain, la restauration de cours d'eau ou l'agriculture.

EN 2025

De nouvelles fiches seront produites pour alimenter le portfolio !



Fiche REX : Rénovation des tourbières du Massif du Jura

ET AUSSI..

Dans le cadre de ses missions sur le changement climatique, Alterre anime un groupe de travail national sur l'adaptation au changement climatique dans le cadre du RARE.

Des travaux entre pairs ont été amorcés à ce titre, d'une part sur les méthodes d'observation du changement climatique, et d'autre part, sur le positionnement stratégique des agences du RARE dans le paysage des acteurs nationaux et régionaux. Dans le contexte de l'émergence du PNACC3, Alterre a coordonné la rédaction d'une note d'acteurs, portant la parole des agences sur leur contribution souhaitée aux axes de travail identifiés.

2024, UNE ANNÉE DE VALORISATION ET DE CONSOLIDATION AUTOUR DU DIALOGUE TERRITORIAL EAU AVEC LES ACTEURS LOCAUX

L'année 2024 a permis de consolider l'approche CapTer autour du dialogue territorial « Eau » et donc de travailler à la construction d'un axe reliant Eau et Alimentation pour mieux prendre en compte la qualité de l'eau en amont dans tous les projets de territoire. Fait saillant de l'année, un rapport a été réalisé par Catie Seiler, étudiante de l'Institut Agro Dijon sur l'intégration de l'eau dans les projets alimentaires territoriaux (PAT).

Le travail du réseau a aussi favorisé la valorisation de nombreux acteurs territoriaux

à travers plusieurs cafés CapTer (avec le Syndicat des Eaux de Beaufort, Bio Bourgogne-Franche-Comté, la mission « Territoire bio » de la FNAB et le Syndicat du Bassin de l'Ouche) mais aussi les quatre newsletters CapTer, le Repères Flash « Eau et Alimentation », les émissions de radio RCF 21 et plusieurs interventions dans le cadre d'invitation de partenaires CapTer. Point d'orgue de 2024 : les Ateliers de l'eau à Cluny en octobre.

“ L'EAU D'ICI ”, UN DISPOSITIF INNOVANT DESTINÉ À RECONQUÉRIR LA QUALITÉ DE L'EAU.

La Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Bourgogne-Franche Comté (DREAL) propose aux collectivités le dispositif “L'eau d'ici”, une démarche de dialogue et de concertation territoriale pour co-constituer un projet de territoire destiné à préserver et reconquérir la qualité de l'eau. “L'eau d'ici”, financé par la Région Bourgogne-Franche-Comté, l'Agence Régionale de Santé (ARS) et l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, s'inscrit dans une logique préventive : réduire en amont les sources de pollution (agriculture, industrie, pratiques des particuliers) afin d'éviter le recours aux traitements curatifs de l'eau potable beaucoup plus coûteux pour les collectivités.



Lors de la journée CapTer @ J.-P. Harand - Alterre

LES ATELIERS DE L'EAU – CLUNY – 1ER ET 2 OCTOBRE 2024

Le réseau CapTer animé par Alterre Bourgogne-Franche-Comté a organisé les 1er et 2 octobre 2024 les Ateliers de l'Eau au Collège Européen de Cluny (71) en partenariat avec la Communauté de Communes du Clunisois, la Ville de Cluny, l'École Nationale Supérieure d'Architecture (ENSA) Paris-Malaquais et le Collège Européen de Cluny. Plus d'une centaine de personnes était présente parmi lesquelles des élu.e.s, des acteurs locaux et nationaux de l'eau, de l'alimentation, de l'agriculture mais aussi de la santé et de l'environnement autour du thème : « Gouvernance locale et dialogue territorial pour la qualité de l'eau ». Les Ateliers de l'eau ont accordé une très large place aux questions agricoles et alimentaires en s'appuyant sur les 35 Projets alimentaires territoriaux (PAT) que compte la région. Par leur approche sys-

témique et horizontale, les PAT constituent un dispositif essentiel pour lancer un travail collectif, où se noue le dialogue territorial multi-acteurs. A l'issue des Ateliers de l'eau, Alterre BFC avec l'appui d'autres partenaires a lancé la production d'une méthodologie permettant à la fois une meilleure interconnaissance des enjeux mais aussi de favoriser la prise en compte de l'eau dès l'émergence de dispositifs territoriaux, notamment les futurs PAT.

L'ensemble des ressources sur les Ateliers de l'eau sont en ligne sur le site d'Alterre Bourgogne-Franche-Comté : <https://www.alterrebourgognefranchecomte.org/actions-en-cours/reseau-capter/les-ateliers-de-leau-du-reseau-capter>



ET AUSSI...

Café CapTer du 25 janvier 2024 avec Séverine Bourserie, directrice du Syndicat des Eaux de Beaufort (Ille et Vilaine) : le projet de territoire autour de la ressource pour alimenter en eau potable la population autour de la baie du Mont-Saint-Michel et de la vallée de la Rance

Webinaire CapTer du mercredi 10 avril : présentation du dispositif innovant « L'eau d'ici » pour favoriser l'émergence de nouveaux territoires autour de la reconquête de la qualité de l'eau

A retrouver sur le site d'Alterre



APRÈS LES ATELIERS DE L'EAU DE CLUNY, QUELLES PERSPECTIVES POUR PRÉSERVER LA RESSOURCE EN 2025 ?

avec la participation d'Anne Le Strat et d'Antoine Lagneau

émission du 6 décembre 2024



à retrouver en podcast sur le site

AGIR POUR LA SANTÉ DU VIVANT EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Depuis sa création il y a plus de 10 ans, cet outil est utilisé par les acteurs du territoire (collectivités, associations, enseignants) pour s'informer sur les sujets variés que recouvre la santé environnementale : ressource en eau, qualité de l'air, habitat et cadre de vie, urbanisme favorable à la santé, changement climatique...

Co-animé par les associations Promotion Santé, Alterre et Graine - avec l'appui technique du GIP-FTLV - cet outil permet de valoriser des initiatives locales et de fournir des supports pédagogiques pour s'acculturer, sensibiliser ou accompagner des formations : actualités et événements, clips vidéo, dossiers thématiques, cartographie des acteurs locaux, fiches retours d'expériences... Tous les supports sont à retrouver sur : <https://www.agir-bfc.fr/>.

LES RENCONTRES DU RÉSEAU

Trois fois par an, les comités de projet co-organisés par Alterre et Promotion Santé sont l'occasion d'un temps d'échange entre acteurs locaux de la santé-environnement. Ils sont ponctués de visite terrain, à la découverte d'initiatives locales inspirantes. En 2024 :

- découverte des actions de sensibilisation des publics de l'hôpital Nord-Franche-Comté (Belfort) et séance initiatique de « Shinrin-Yoku » (bain de forêt),
- présentation des projets de végétalisation de l'espace public menés par la Métropole de Besançon,
- visite de la cour d'école débitumisée de l'Ecole du Nord (Dijon).



Visite projet à Besançon

L'APPROCHE UNE SEULE SANTÉ

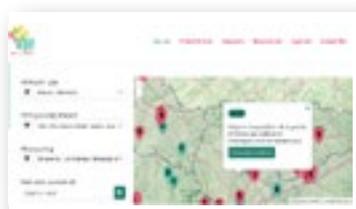
Le 4^e Plan Régional Santé Environnement (PRSE 4) 2023 - 2027 s'articule autour de l'approche globale « une seule santé », qui invite à considérer avec le même égard la santé humaine et celle de l'ensemble des êtres vivants et de leurs écosystèmes. Dans sa nouvelle version mise en ligne fin 2024, le portail web AGIR a été construit autour de cette approche « une seule santé ». Un clip vidéo explicatif « 2 minutes tout compris » a été co-écrit par Promotion Santé et Alterre, puis réalisé par le GIP-FTLV

(https://www.youtube.com/watch?v=Px4XZwCER_c).

En 2024, Alterre a également contribué aux différentes phases de réflexion sur la nouvelle identité du portail web AGIR, précédant sa mise en ligne (rubricage, charte graphique, nom...).



Clip vidéo « une seule santé »



Nouvelle interface de la cartographie des acteurs



Fiche retour d'expérience

L'ACCOMPAGNEMENT DE TERRITOIRES

Lancée en 2023 en lien avec la DREAL, l'expérimentation « pour des territoires en transition et en bonne santé » s'est poursuivie en 2024. Consistant à accompagner le montage de projets autour des enjeux de la santé environnementale, cette démarche a abouti à la mise en place d'un partenariat avec les PETR du Doubs central et du Val-de-Loire Nivernais. Après étude des besoins des territoires, la thématique commune retenue s'est révélée être l'urbanisme favorable à la santé (UFS). Les deux PETR ont mis à profit la fin d'année 2024 pour lancer des actions autour de la végétalisation et du cadre de vie (rédaction d'un guide méthodologique destiné aux élus et agents des collectivités, valorisation d'expériences locales...). Ces actions se poursuivront en 2025.

SUR LES ONDES

En 2024, quatre émissions ont été diffusées sur la radio RCF Bourgogne pour sensibiliser à l'approche « une seule santé », aux perturbateurs endocriniens, à la qualité de l'air, ainsi qu'aux méthodes de jardinage compatibles avec la transition écologique.



à retrouver en podcast sur le site

6+1 PROJETS LAURÉATS EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Six projets locaux ont été lauréats du programme Tims dans notre région début 2024. Ils regroupent 36 actions qui sont menées par 15 acteurs publics ou associatifs et impliquent des collectivités locales. Déployées jusqu'en 2026, les actions portent sur l'accompagnement collectif ou individuel de publics variés et la mise en place de solutions de mobilité active ou partagée (covoiturage, transport à la demande...).

En septembre, le Parc naturel régional du Morvan a été retenu comme Territoire à mobilité durable et inclusive. Il expérimentera une gouvernance partagée pour développer des politiques transversales de mobilité durable et inclusive.

Alterre et Mob'In Bourgogne-Franche-Comté - réseau des acteurs territoriaux de la mobilité inclusive - accompagnent ces porteurs de projets d'un point de vue technique, administratif et financier, et animent un écosystème régional de partenaires autour des enjeux de la mobilité durable et inclusive.

TIMS : UN NOUVEAU PROGRAMME EN FAVEUR DE LA MOBILITÉ DURABLE ET INCLUSIVE

Financé par les certificats d'économie d'énergie, le programme Tims ambitionne de réaliser des économies d'énergie en encourageant des modes de mobilité plus sobres. Pour une transition juste, l'objectif est de permettre à tous, en particulier les personnes en précarité-mobilité, d'accéder aux services essentiels (soins, emploi, formation, etc). Piloté par le CLER, aux côtés de Mob'In France, AURA-EE et du Réseau des Agences Régionales de l'Énergie et de l'Environnement, ce programme intervient sur trois axes : le financement de projets locaux (70 en France), la professionnalisation du secteur, et l'appui à l'expérimentation de neuf Territoires à mobilité durable et inclusive. En Bourgogne-Franche-Comté, le programme est co-piloté par Alterre et Mob'In BFC.

Les projets Tims en Bourgogne-Franche-Comté



FORMATION ET PARTAGE DE PRATIQUES

Le programme a déjà permis de former 13 personnes à deux nouveaux métiers : conseiller en mobilité durable et inclusive et chargé de développement territorial mobilité durable et inclusive.

L'animation du réseau des projets Tims en Bourgogne-Franche-Comté a donné lieu à des partages de pratiques et de ressources, tels que des ateliers ou supports ludiques pour faciliter le changement de pratiques des différents publics.



VERS UN ÉCOSYSTÈME D'ACTEURS DE LA MOBILITÉ DURABLE ET INCLUSIVE

En avril et décembre, deux temps forts ont été organisés pour permettre une interconnaissance entre les porteurs de projets et les principaux acteurs régionaux et départementaux concernés par la mobilité durable et/ou inclusive : Région, Ademe, DREAL, SGAR, DREETS, Conseils départementaux, Chantier École BFC, France Travail, CCI...



LA PRÉSENCE D'ALTERRE EN RÉGION

- Journée Réemploi ASCOMADE (30.01 · Dijon)
- Cérémonie de clôture de la Convention des entreprises pour le climat BFC (02.02 · Dijon)
- Speedmeeting des éco-organismes Rudologia (28.03 · Dijon)
- Participation à la réunion TVB de révision du SCOT Dijonnais (19.03 et 30.05 · Dijon)
- Journée EPA Agrosup (09.04 · Dijon)
- Intervention interCLE Ouche-Vouge sur changement climatique et aménagement (03.05 · Dijon)
- Entretien avec l'ARAR dans le cadre du Repères Flash Déchets (17.07 · Dijon)
- Organisation de la Journée PCAET/ORECA (16.10 · Dijon)
- Participation à la journée pour structurer un écosystème régionale favorable à la prévention et au réemploi des déchets des secteurs du BTP en Bourgogne-Franche-Comté (22.10 · Dijon)
- Intervention haies auprès du Master Agroécologie de l'Institut Agro Dijon (07.11 · Dijon)
- Journée régionale adaptation au changement climatique (12.11 · Dijon)
- Participation à l'organisation de la Journée régionale des ENR (10.12 · Dijon)
- Participation à la journée régionale « Croisons nos regards sur la santé-environnement » (09.04) · Saint-Apollinaire)
- AG Afac (29.11 · Bretenière)
- Intervention pour la pépinière Naudet sur le changement climatique (21.06 · Leuglay)
- Organisation d'une journée d'échange PACTE en faveur de la haie/ réseau Bocag'haies (19.12 · Leuglay)
- Intervention sur le PACTE en faveur de la haie à l'AG du CPIE Yonne & Nièvre (20.04 · la Ferté Loupière)
- Rencontre élus PETR Val de Loire sur le projet TBS (23.07 · Donzy & Cosnes-sur-Loire)
- Balade sensible (Octobre · Cosnes-sur-Loire)
- Interview vidéo AFP lors d'un évènement sur la Pléchie des haies dans le Morvan (06.02 · Chissey-en-Morvan)
- Rencontre avec le SIEEEN, la CC des Bertranges et l'EBE 58 dans le cadre du Repères Flash Déchets (26.07 · Nevers)
- Organisation et animation de la journée de la biodive'rcité (18.06 · Nevers)
- Intervention "Urbanisme favorable à la santé" sur un atelier de la conférence des maires du PETR Val de Loire nivernais (16.11 · Challuy)
- Journée sur la communication pour la réduction des Déchets verts de l'ASCOMADE (11.06 · Sennecey-le-Grand)
- Les Ateliers de l'eau (01-02.10 · Cluny)
- Rencontre avec Mâconnais Beaujolais Agglomération dans le cadre du Repères Flash Déchets (06.08 · Mâcon)
- Intervention sur la gestion des déchets et l'économie circulaire en milieu hospitalier lors de la conférence Hopitech (28.03 · Beaune)
- Formation des techniciens VITAF (24-26.07 · Beaune)



Alterre a été sollicitée par la Ville de Nevers pour organiser et animer une journée de conférences sur la biodiversité en milieu urbain pour répondre à la question : comment une ville moyenne peut-elle se développer tout en préservant la nature ? Experts et praticiens ont partagé leurs visions et solutions pour préparer les villes aux défis environnementaux futurs. Près de 100 participants ont assisté à cet événement.

- Évènement organisé par Alterre
- Évènement pour lesquels Alterre a été sollicitée pour intervenir
- Prise de contact / présentation d'Alterre et de ses missions / Participation

- Stand "haie" à la Journée des TEN organisée par l'Agence régionale de la biodiversité (11.04 - Dole)
 - Organisation d'une formation PACTE en faveur de la haie : Sols et essences (26.11 - Orchamps)
 - AG Atmo BFC (20.06 - Besançon)
 - Journée Végétal local à destination des Relais locaux : Ambassadeurs de la marque par JNE & FNE BFC (8.08 - Besançon)
 - Tournée des Popotes (rencontres avec l'Agence d'urbanisme Besançon centre Franche-Comté, Grand Besançon Métropole et France Nature Environnement (10-11.09 - Besançon)
- Intervention sur le PACTE en faveur de la haie à la Journée GIEE Prairies DOR (21.09 - Noroy le Bourg)
- Rencontre des partenaires dans le cadre du projet TBS sur le Doubs Central (11.09 - Baume-les-Dames)
- Intervention sur les énergies renouvelables au groupe de travail produire des énergies sur le territoire de la CC du Val d'Amour (19.03 - Chamblay)
- Rencontre avec Préal HD dans le cadre du Repères Flash Déchets (25.07 - Pontarlier)
- Animation ClimaSTORY© pour les territoires jurassiens (en partenariat avec le SIDEC du Jura) (25.04 - Lons-le-Saunier)
- Organisation d'une formation aux DDT sur l'instruction du PACTE en faveur des haies (01.10 - Montmorot)

▶ Formation des CPIE aux enjeux du changement climatique
sensibilisation et de mobilisation des élus

▶ Et aussi : volonté des pilotes de renforcer les actions d'accompagnement des territoires sur l'adaptation (COFIL de juillet 2023), avec des actions à venir en 2024 sur ce volet (AMI sur l'outil TACCT et déploiement de ClimaSTORY notamment).



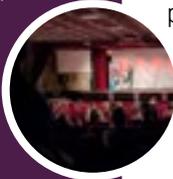
DÉBATS & RÉFLEXIONS

Alterre est reconnue pour sa capacité d'ouverture vers l'extérieur et ses qualités de veille et d'exploration qui permettent l'innovation, l'expérimentation et la mise en lumière de thèmes et enjeux émergents des transitions. Ces marqueurs de l'ADN d'Alterre, depuis sa création, déterminent le développement et la mise à disposition d'analyses et de solutions nouvelles apportant une meilleure compréhension et appropriation des enjeux, ainsi que des réponses adaptées et applicables pour engager et intensifier les transitions de manière intégrée en Bourgogne-Franche-Comté. Cette exigence, portée dans l'ensemble des activités d'Alterre, est un axe important de nos projets.

LA JOURNÉE ALTERRE

Temps de rencontres, d'échanges et de débats autour des questions écologiques, les journées Alterre sont le rendez-vous annuel d'acteurs et d'actrices de la transition écologique.

Ces journées permettent de prendre de la hauteur et d'explorer, ensemble, de nouveaux enjeux grâce aux experts et grands témoins venus partager leurs expériences.

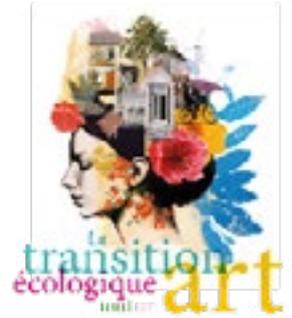


RETOUR SUR LA JOURNÉE ALTERRE 2024

RÔLE DE LA CULTURE ET DES ARTISTES DANS LA PRISE DE CONSCIENCE ÉCOLOGIQUE COLLECTIVE

L'importance des enjeux écologiques est aujourd'hui plus visible, mieux comprise et bien documentée. Pourtant elle se caractérise par notre impuissance à trouver des façons collectives d'y répondre. Pour faire face aux multiples défis environnementaux et mener les transitions, nous allons devoir emprunter de nombreux chemins, en fonction de nos sensibilités, de notre niveau de connaissance, de notre milieu. Comment, malgré tout, continuer à rêver et à espérer ?

A partir de ce constat, nous avons choisi de réfléchir autrement aux enjeux socio-environnementaux en incluant les arts en tant que vecteur social permettant d'approcher d'autres publics, d'explorer des méthodes nouvelles, porteuses d'innovations. Parce que le chemin de la transition écologique passe aussi par le plaisir, la beauté et l'émerveillement.



LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, TOUT UN ART

Lors de cette journée qui s'est tenue le 12 septembre à Besançon et a réuni 200 personnes, une diversité d'approches tant intellectuelles, politiques ou artistiques ont été proposées pour envisager des perspectives de transformations, générer de nouvelles collaborations, de nouveaux récits permettant de penser et de construire un monde différent.

Les intervenant.e.s et les artistes invités

sont venus interroger le rôle de l'art et de la culture dans la transition écologique, montrer comment ils peuvent être mis au service des enjeux environnementaux, voire adopter une démarche militante. La crise climatique et la question écologique sont devenues des thèmes majeurs de nombreuses créations artistiques et font naître différentes formes de mobilisations dans la société.



LES DIFFÉRENTS TEMPS DE LA JOURNÉE

Discours institutionnels avec **Anne Vignot**, maire de Besançon, **Claude Mercier**, conseiller régional et **Muriel Chabert**, cheffe du service Transition écologique à la DREAL BFC.

Conférence introductive Remettre la nature dans nos imaginaires collectifs : importance des créations culturelles par **Anne-Caroline Prévot** (directrice de recherches CNRS au centre d'écologie et des sciences de la conservation-CESCO) et **Maxime Gueudet** (chargé de mission transformation écologique de la création au Ministère de la culture).

Intermèdes artistiques tout au long de la journée avec **Patrick Bellet** (acrobate), **Catherine Fornal**, **Éric Prévost**, **Youssri El Yaakoubi** (comédien.ne.s)

EN 2025

LA PROCHAINE JOURNÉE : Quel récit pour renouveler la vision populaire de la transition écologique ?

L'art est pluriel et nous transporte. Il permet de nous parler autrement de sciences mais aussi de questionner nos émotions. Par la musique, le rire, nous sommes touchés différemment et les différentes approches peuvent être des déclencheurs pour passer à l'action.

TABLE RONDE N° 1

► **L'art-science peut-il jouer un rôle dans l'urgence environnementale et climatique ?** par **Véronique Roy** (chef de projet Action culturelle - Art et science au Muséum national d'histoire naturelle)

► **10 ponts déjà lancés entre musique et écologie** par **François Mauger** (créateur du magazine 4'33 pour se faire l'écho des innombrables initiatives rapprochant musique et nature)

► **Rire pour engager la transition écologique** par **Anne Dupin** (humoriste, a fondé le Greenwashing Comedy club) et **Nicolas Benoit** (ancien journaliste, stand-upper)

TABLE RONDE N° 2

► **Art et culture dans les luttes environnementales et sociales contemporaines** : quelles expériences esthétiques pour quelle transformation sociale ? par **Sonja Kellenberger**, sociologue et anthropologue

► **L'artivisme comme nouvelle forme d'engagement** par **Julie Pasquet**, co-fondatrice du collectif d'artistes Le Bruit Qui Court

► **Vers Paris 2050**, affronter ensemble les défis de notre siècle, un projet porté par **Pénélope Komitès** élue à la Ville de Paris par **Juliette Chamblas**, chargée de mission en architecture au CAUE de Paris



REPÈRES

magazine produit depuis 28 ans par l'agence, Repères est désormais une référence reconnue, au niveau régional et au-delà, et participe tant à la construction de culture commune, qu'à la diffusion des enjeux d'aujourd'hui et de demain aux acteurs et territoires. Décliné en versions papier (impression à 6 500 exemplaires en moyenne par numéro) et numérique, il est diffusé gratuitement auprès d'une large liste de destinataires comprenant les communes de Bourgogne-Franche-Comté, les services environnement des autres collectivités et administrations territoriales de l'État, de nombreuses associations environnementales et autres, les établissements publics, collèges et lycées, bibliothèques, organismes consulaires, des entreprises et des particuliers. Il est également mis à disposition à l'occasion d'événements et de réunions organisés par Alterre ou auxquels l'agence participe.

C'EST DANS L'AIR ! DÉCRYPTAGE DE L'INVISIBLE



« C'est dans l'air ! Décryptage de l'invisible » est le premier volet de la formule « flash » du magazine Repères. Il s'intéresse à un sujet majeur de la transition écologique, en lien avec le 4e Plan Régional Santé Environnement : la qualité de l'air ambiant et ses effets sur la santé et l'environnement. Après un panorama des sources de pollution observées en région, ce numéro

présente des initiatives portées par les territoires en faveur de la qualité de l'air et en réponse aux multiples facteurs impactants (activités humaines, changement climatique...). Les missions des pouvoirs publics (Agence Régionale de Santé, association Atmo BFC) y sont présentées ; de manière à faire connaître les leviers d'action en matière de réglementation et de prévention.



N°89 - mai 2024
4 pages
Imprimé à 6 500 exemplaires

EAU ET ALIMENTATION, ÇA COULE DE SOURCE !



Aujourd'hui en Bourgogne-Franche-Comté comme ailleurs, nos territoires subissent de plein fouet l'effet ciseau lié au manque de disponibilité de la ressource en eau et aux pollutions qu'elle subit.

Face à cette situation, pour maintenir nos territoires en bonne santé, la construction de projets collectifs locaux faisant de l'eau leur pilier central, s'impose. Les Projets alimentaires territoriaux (PAT), par leur approche systémique et horizontale, semblent

de ce point de vue des outils idéaux pour lancer un travail collectif, où se noue le dialogue territorial multi-acteurs. Le repère flash «Eau et alimentation, ça coule de source» livre des clés pour comprendre les dynamiques à l'œuvre autour de l'eau dans les 35 PAT de Bourgogne Franche-Comté. Ce numéro propose aussi des pistes de travail pour mieux prendre en compte la gestion de la ressource hydrique dans le systèmes alimentaires territoriaux.



N° 90 - septembre 2024
4 pages
Imprimé à 6 500 exemplaires

RÉEMPLOI, LA BONNE OCCASION D'ÊTRE SOLIDAIRE



La réduction des déchets s'impose comme l'un des défis majeurs de la transition écologique. Depuis plusieurs décennies, les politiques publiques se sont intensifiées pour limiter la production de déchets et promouvoir une économie circulaire. Cette dynamique repose notamment sur l'application de la hiérarchie des modes de traitement des déchets, qui privilégie la prévention et le réemploi avant toute autre forme de gestion.

Dans cette perspective, pour la dernière édition « Repères flash » de 2024, Alterre s'est penché sur le réemploi solidaire en Bourgogne-Franche-Comté. Dans ce numéro, l'équipe de l'ODEC-BFC a été mobilisée pour partir à la

rencontre d'acteurs du territoire engagés sur la thématique.

Plus qu'une approche quantitative des flux réemployés qui reste partielle et limitée à l'heure actuelle, plongez au cœur d'un mouvement qui s'efforce de transformer les déchets en ressources et les défis en opportunités. À travers une série d'entretiens et de retours d'expériences, cette publication apporte un aperçu des stratégies sur le réemploi solidaire en région. Ce numéro revient aussi sur les pistes, les leviers d'actions et les freins auxquels font face ces expérimentations pour répondre à des enjeux à la croisée entre transition écologique et social.



N° 91 · décembre 2024
4 pages
Imprimé à 6 300 exemplaires



Tous les numéros de Repères sont consultables et téléchargeables sur notre site Internet www.alterrebourgognefranche.comte.org.

Vous pouvez également vous y abonner via le formulaire en ligne (pour la version électronique) ou en nous adressant un mail à l'adresse contact@alterrebfc.org pour recevoir le Repères en version papier.

REPÈRES RÉCIT

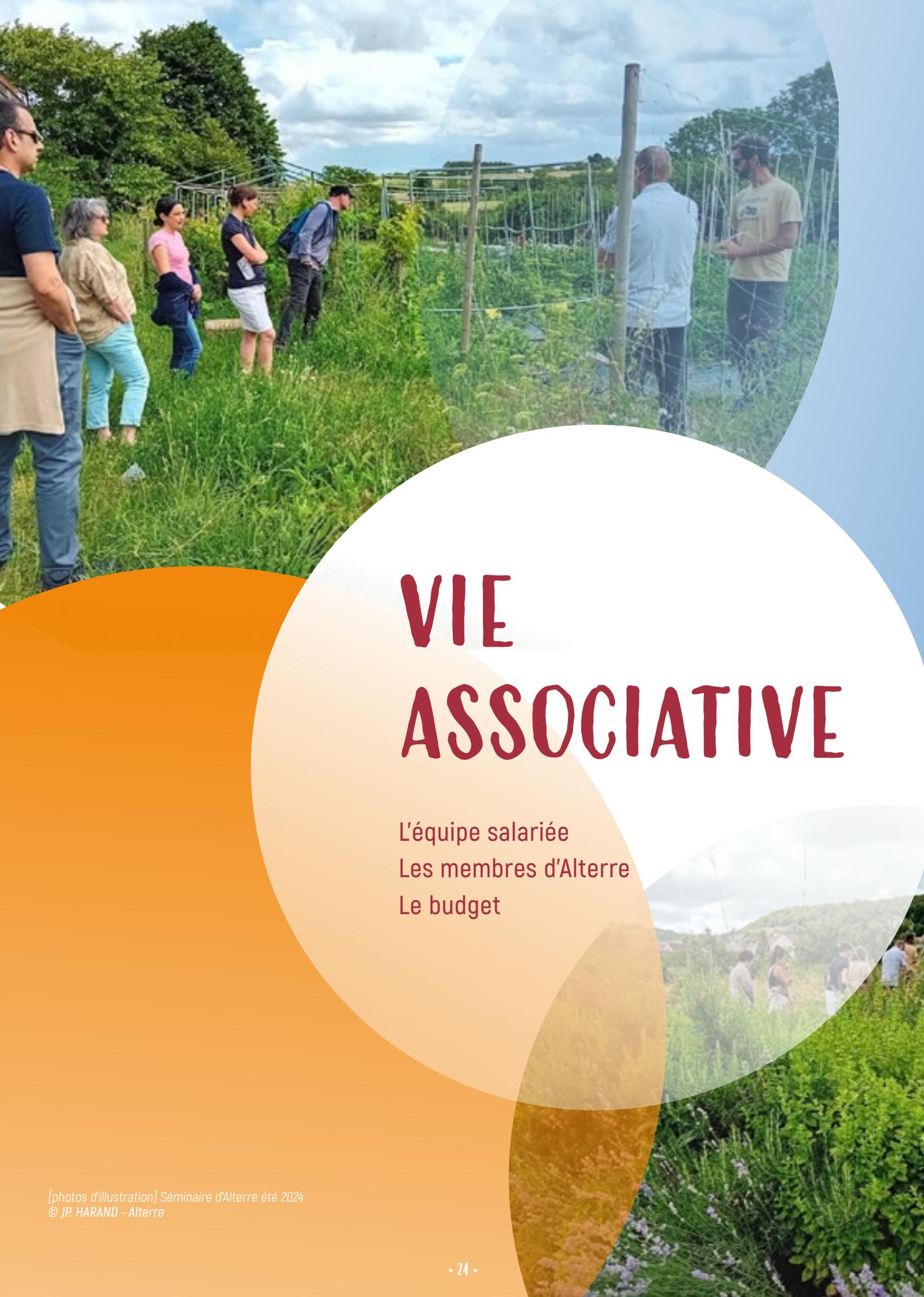
En mobilisant ses compétences d'observation du territoire et d'animation de réseaux, Alterre BFC, permet aux acteurs territoriaux de s'approprier des éléments de connaissance et de décrypter les enjeux d'aujourd'hui et de demain.

Souhaitant imaginer une nouvelle approche pour accompagner et inspirer les territoires, nous avons choisi la forme du « récit » en racontant dans un hors-série de Repères, les transitions sociaux-écologiques à l'œuvre sur un territoire : Lormes et une partie du Nivernais Morvan. C'est ainsi que s'est écrit au fil des pages de ce numéro, le récit, incarné par des acteurs locaux passionnés, d'une expérimentation territoriale aux multiples visages : démographique, écologique, sociale mais aussi démocratique.



décembre 2024
48 pages
Imprimé à 500 exemplaires



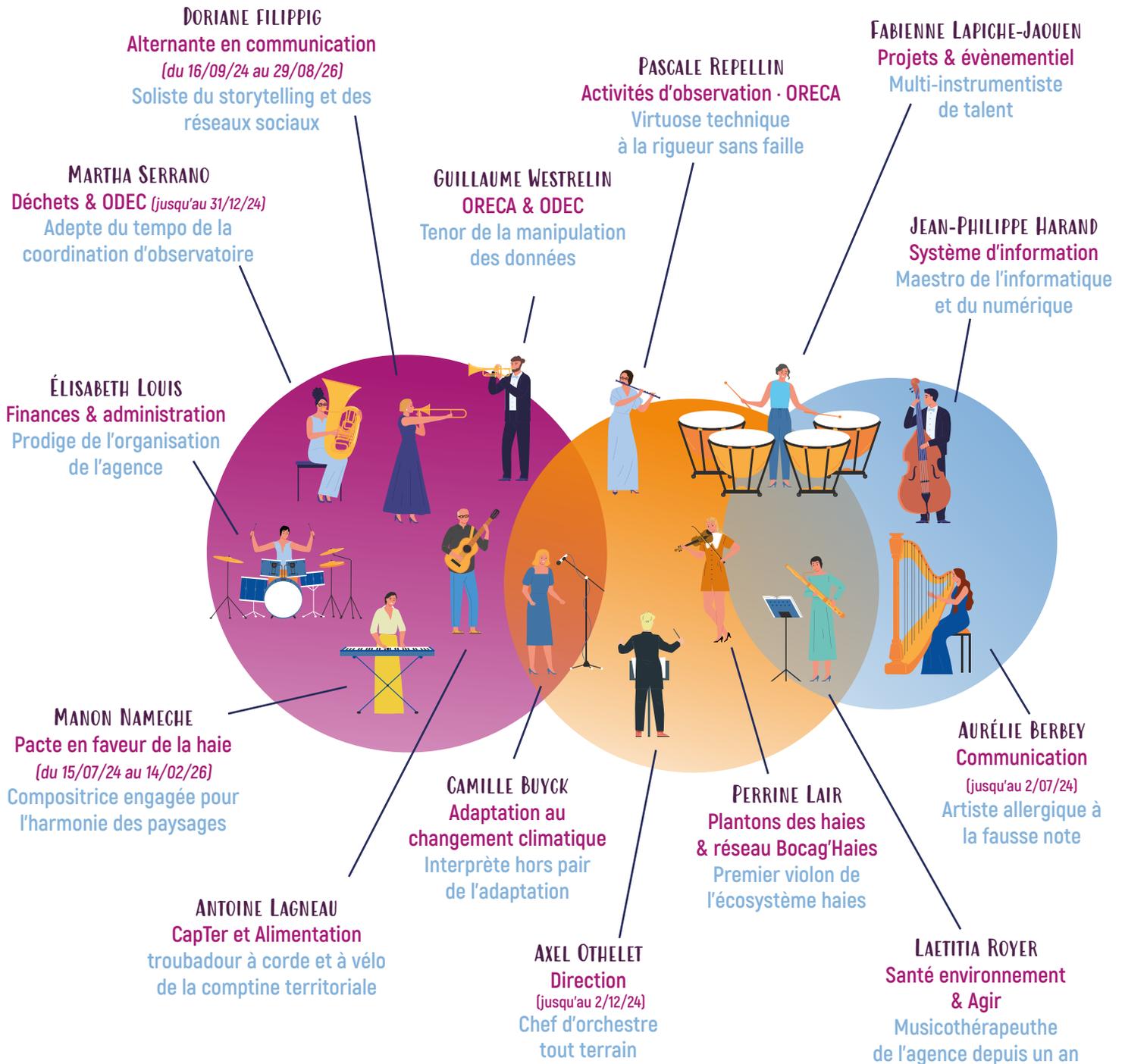


VIE ASSOCIATIVE

L'équipe salariée
Les membres d'Alterre
Le budget

L'ÉQUIPE SALARIÉE

TEL UN ORCHESTRE, L'ÉQUIPE D'ALTERRE EST COMPOSÉE DE TALENTS VARIÉS ET COMPLÉMENTAIRES, QUI HARMONISENT LEURS MULTIPLES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES ET PERSONNELLES AU SERVICE DES ACTEURS DU TERRITOIRE, CONTRIBUANT, AINSI, À LA SYMPHONIE DE LA TRANSITION SOCIO-ÉCOLOGIQUE SUR LA SCÈNE RÉGIONALE.



NOS STAGIAIRES

Johan DERNONCOURT.

Université de Côte d'Azur

Du 4 mars au 4 juin 2024 : Déploiement de l'outil ClimaS-tory en Bourgogne-Franche-Comté

Farmata THIAM WAGNE.

Université Angers

Du 15 avril au 31 août 2024 : Les déchets ménagers et assimilés, enjeux, défis et leviers des initiatives de prévention en Bourgogne-Franche-Comté

Bio OROU N'GOBI.

Université de Bourgogne

Du 2 avril au 30 septembre 2024 : Etude d'opportunité pour l'observation du changement climatique en Bourgogne-Franche-Comté

Camille JAFFARD.

ESC Clermont

Du 11 juin au 20 décembre 2024 : Réalisation le récit d'un territoire en transition à partir d'une nouvelle publication dédiée « Repères récit »

Catie SEILER.

Institut Agro Dijon

Du 18 mars au 2 août 2024 : Analyse de la prise en compte de l'eau dans les PAT.

LES MEMBRES

COLLÈGE 1 collectives, EPCI & associations les représentant

COLLÈGE 2 associations loi 1901

COLLÈGE 3 établissements publics

COLLÈGE 4 entreprises

MEMBRES D'HONNEUR

BUREAU

Jean-Patrick Masson
Président (jusqu'au 4/12)
Dijon métropole



Stéphanie Modde
Vice-présidente (jusqu'au 4/12)
Stéphane Woynaroski
Conseil régional



Conseil économique, social et environnemental régional



Département de l'Yonne



Parc naturel régional du Morvan



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Claude Mercier
Claire Mallard
Christophe Normier
Jean-Marc Réty (président à partir du 4/12)
Conseil régional



Communauté urbaine Creusot-Montceau



Communauté de communes du Val d'amour



Syndicat mixte d'énergies, d'équipements et de e-communication du Jura



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Département de la Nièvre



Syndicat intercommunal d'énergies, d'équipement et d'environnement de la Nièvre



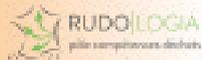
Association régionale des truffes de Bourgogne et Franche-Comté
Trésorier



Atmo Bourgogne-Franche-Comté
Secrétaire



Rudologia



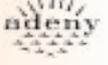
France nature environnement en Côte-d'Or



Union fédérale de consommateurs UFC - Que Choisir Bourgogne-Franche-Comté



Association de défense de l'environnement et de la nature de l'Yonne



Association des collectivités pour la maîtrise des déchets & de l'environnement



Autun Morvan écologie



Bourgogne énergies renouvelables



Fédération régionale des chasseurs de Bourgogne-Franche-Comté



Ligue de protection des oiseaux de Bourgogne-Franche-Comté



Plantons le décor



Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté

Office national des forêts



Université de Bourgogne



Bureau de recherches géologiques et minières



Électricité de France



Engie



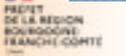
Veolia Eau



ADEME Bourgogne-Franche-Comté

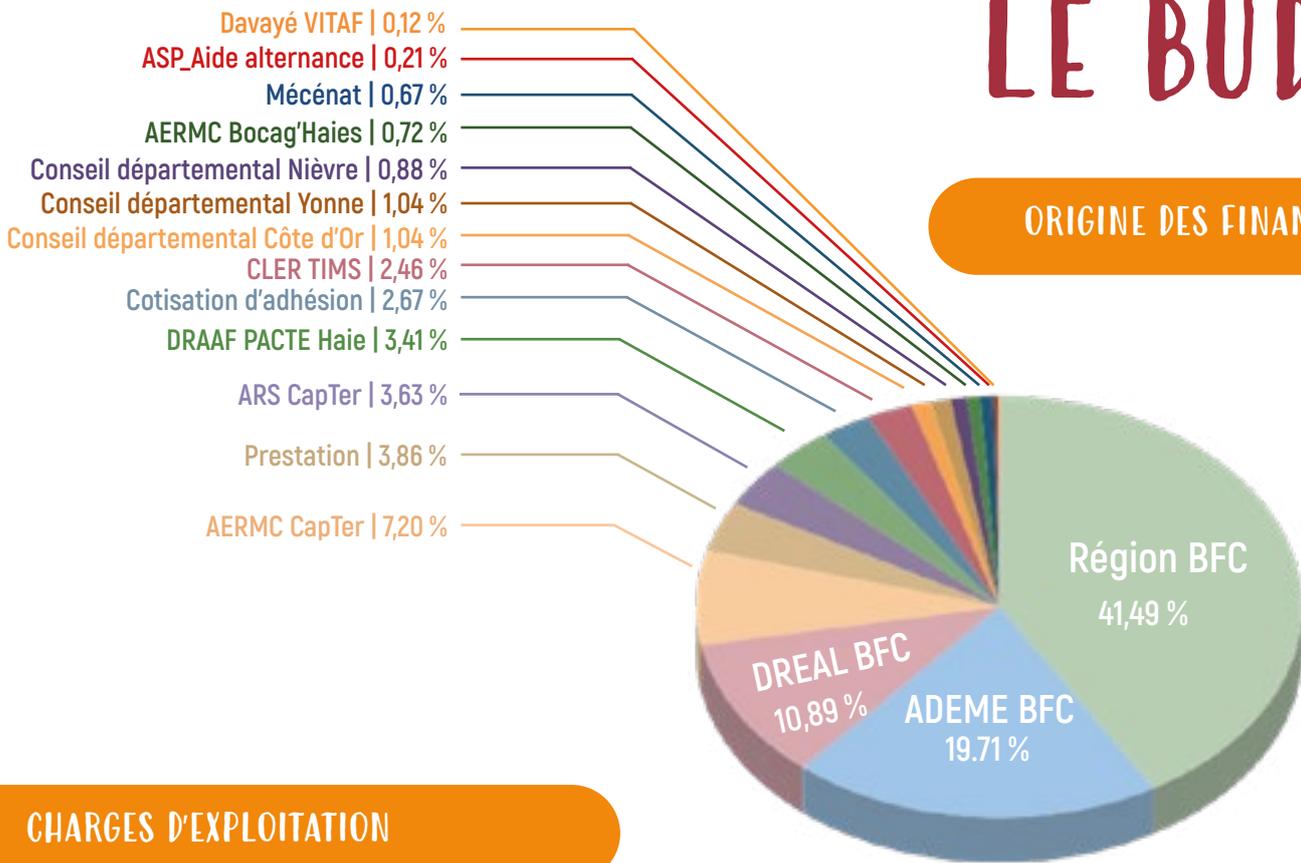


DREAL Bourgogne-Franche-Comté

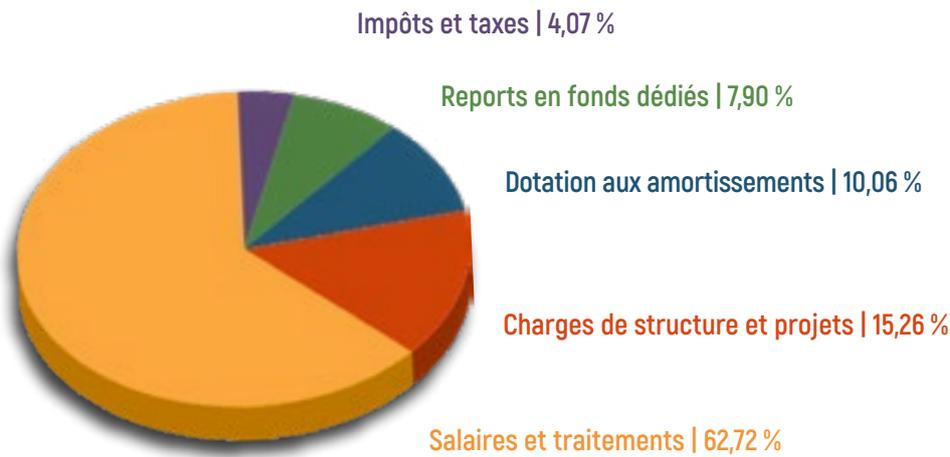


LE BUDGET

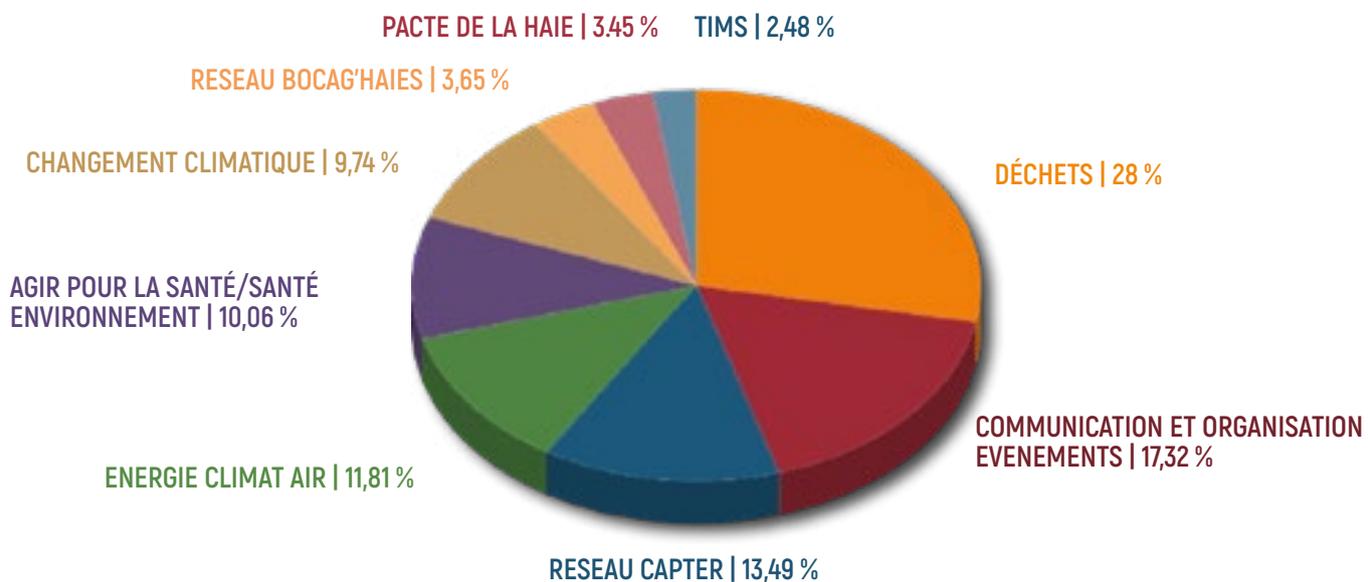
ORIGINE DES FINANCEMENTS



CHARGES D'EXPLOITATION



RÉPARTITION PAR THÉMATIQUE





Alterre Bourgogne-Franche-Comté, agence pour l'environnement et le développement soutenable, poursuit quatre objectifs : améliorer la connaissance, construire une culture commune, favoriser la mise en pratique du développement soutenable et repérer les enjeux de demain.

Ses domaines de compétences sont l'observation, l'information, l'appui à l'animation des territoires en transitions et l'innovation.

Alterre intervient sur de nombreux domaines tels que l'énergie, les déchets, l'adaptation au changement climatique, l'alimentation, l'écologie territoriale, l'eau, la santé environnement et les démarches territoriales de transition écologique en croisant, autant que possible, les aspects sociaux et économiques avec les aspects environnementaux.

Alterre est une association loi 1901, majoritairement financée par la Région, l'ADEME et l'État.

www.alterrebourgognefranchecomte.org